



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conventions avec les praticiens

Question au Gouvernement n° 3260

Texte de la question

BILAN DU GOUVERNEMENT ET PROJET SOCIALISTE :

SANTÉ :

M. le président. La parole est à Mme Marisol Touraine, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marisol Touraine. Ma question s'adresse au ministre de la santé.

Monsieur le ministre, deux rapports, l'un de la CNAM, l'autre de la Mutualité française, tirent la sonnette d'alarme parce que les dépassements d'honoraires dans notre pays explosent. Très concrètement, cela signifie que les Français ont de plus en plus de mal à se soigner, qu'ils doivent payer de plus en plus cher ou, tout simplement, renoncer à aller voir un médecin, et votre mépris ne changera rien à l'affaire.

C'est la politique de la droite qui a entraîné notre pays dans cette situation. C'est à cause de votre politique que les franchises s'ajoutent à l'absence de remboursement des forfaits, que les dépassements d'honoraires sont incontrôlés, que les déserts médicaux s'accroissent et que, concrètement, les Français sont inquiets de ne plus pouvoir se soigner, parce que vous avez fait sciemment le choix de l'assurance privée contre la solidarité nationale.

Les Français doivent savoir qu'une telle dérive n'est pas inévitable.

Les socialistes proposent un projet offensif. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Oui, il faut revoir les modes de rémunération des médecins et des professionnels de santé pour introduire une part forfaitaire. Oui, nous devons avoir le courage de dire qu'il faudra plafonner strictement les dépassements d'honoraires. Oui, il est urgent d'investir dans les maisons et les centres de santé pluridisciplinaires, de généraliser les délégations de compétences et de revaloriser le rôle de l'hôpital public. Oui, il est impératif de faire de la prévention une priorité de notre politique de santé.

Monsieur le ministre, ma question est simple : êtes-vous prêt à arrêter cette dérive vers les assurances privées, allez-vous plafonner strictement les dépassements d'honoraires ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Si nous mettons en place le fameux secteur optionnel, que ferez-vous, madame la députée ? Direz-vous comme d'habitude que vous n'êtes pas d'accord ou allez-vous mettre vos actes en conformité avec vos discours ? C'est toujours la question parce que, quand il s'agit de prendre des décisions, nous sommes seuls. Quand il s'agit de prendre des responsabilités, nous sommes seuls. Quand il s'agit de réformer le système de santé pour le préserver, nous sommes toujours tout seuls. De 1997 à 2002, les caisses étaient pleines. Savez-vous ce qui vous a manqué à l'époque ? Du courage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*) Le courage et le socialisme, cela ne va jamais ensemble, voilà la vérité !

Notre système de santé est certainement l'un des meilleurs au monde, même s'il a toujours besoin d'être amélioré, et nous veillons à faciliter l'accès aux soins. L'aide à la complémentaire santé, vous ne l'avez jamais votée. C'est notre majorité qui a mis en place ce dispositif, qui a permis cette année à 700 000 Français d'accéder aux soins plus facilement, ceux qui sont trop riches pour bénéficier de la CMU et qui n'avaient droit à rien. Vous ne l'avez même pas voté du bout des lèvres. Même pas du bout des doigts vous n'avez osé voter

cette mesure qui est pourtant une mesure de justice sociale.

M. Henri Emmanuelli. Vous avez voté la CMU, vous ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Pour les dépassements, vous le savez bien, nous sommes en train de discuter avec l'assurance maladie et les syndicats de médecins, mais également avec les complémentaires, pour que l'on puisse mieux prendre en charge nombre d'entre eux. C'est un sujet qui sera sur la table dans les semaines et les mois qui viennent et nous verrons si, pour une fois, vous êtes courageux ou si vous êtes comme d'habitude dans la contestation.

On connaît le bilan de la gauche en matière de santé. Vous n'avez jamais été en reste pour les forfaits, vous n'avez jamais été en reste quand il s'agissait de faire preuve d'irresponsabilité. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) L'irresponsabilité, cela ne fait pas les affaires de la santé des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marisol Touraine](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3260

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mai 2011